

Séance de mercredi 24 janvier 2018

Voir le site www.vd.ch/decisions-ce

ADMINISTRATION

Crédit d'étude pour améliorer et moderniser les prestations des ressources humaines de l'État

Sous réserve de l'approbation de la Commission des finances, le Conseil d'État a octroyé au Département des infrastructures et des ressources humaines un crédit de 280 000 francs pour l'étude de la deuxième phase du projet de modernisation des outils informatiques destinés au secteur des ressources humaines de l'État de Vaud. Cette étape concerne le déploiement de solutions informatiques couvrant des domaines tels que la gestion des recrutements, de la formation ou des compétences.



Myst/Fotolia

FORMATION

Utilisation de manuels scolaires sponsorisés

Dans ses réponses aux questions sur la légalité du sponsoring éducatif dans le canton, le Conseil d'État réaffirme que toute forme de propagande commerciale est formellement interdite au sein des écoles vaudoises, en conformité avec la Constitution cantonale (art. 45), la loi sur l'enseignement obligatoire (art. 11) et le règlement des gymnases (art. 45). Les enseignants du secondaire II ont certes la responsabilité du choix du matériel de cours, mais dans le respect strict du principe de neutralité de l'enseignement. Si, très exceptionnellement, un enseignant devait se servir d'un extrait de l'ouvrage controversé, il devrait prendre soin de sélectionner des pages dénuées de toute mention à un groupe industriel ou économique, ou à son logo.

PRÉVENTION

Aider les jeunes à gérer leur argent

La députée Catherine Labouchère relaie une proposition de la Session cantonale des jeunes (13-20 ans) et pose des questions sur la préparation des jeunes à la gestion financière et administrative (budget, impôts, etc.), en particulier à l'école obligatoire. Dans sa réponse, le Conseil d'État rappelle que des mesures de prévention à destination des jeunes (15-25 ans) ont été déployées dans le cadre du Programme cantonal de prévention du surendettement depuis une dizaine d'années. S'agissant de l'école obligatoire, le Conseil d'État souligne que le plan d'études intègre déjà des activités permettant aux élèves d'appréhender une réalité économique les concernant, comme la gestion d'un budget de voyage d'études ou le prix de revient d'un journal d'établissement. En matière d'éducation, l'action de l'école est complémentaire de celle des parents, dans le respect des objectifs pédago-

giques fixés dans le plan d'études. À l'avenir, le Conseil d'État entend renforcer la prévention primaire par des interventions de spécialistes directement en classe, en collaboration avec le personnel enseignant. Cette mesure, aux contours encore à préciser, pourrait s'inscrire dans le cadre de projets menés en « Formation générale » ou dans la discipline « Citoyenneté », respectivement en 10^e ou 11^e année, soit pour des élèves âgés entre 14 et 15 ans.

SOCIAL

Augmentation des placements à des fins d'assistance

L'augmentation annuelle des placements à des fins d'assistance (PLAFA), mise en évidence depuis l'introduction d'un registre des mesures de protection dans le canton de Vaud entre 2013 et 2016, ne peut pas encore être expliquée. Dans sa réponse à une interpellation du député Marc Vuilleumier, le Conseil d'État indique qu'en 2017, plusieurs actions ont été entreprises par le Service de la santé publique auprès des médecins afin de limiter les indications médicales aux placements à des fins d'assistance. Les premières analyses pour l'année 2017 montrent une diminution de nombre de PLAFA prononcés par des médecins de 6,2% entre 2016 et 2017 sur la période allant de janvier à novembre et même de 12,1% sur la période allant de juillet à novembre. Le Conseil d'État entend développer des modèles d'équipes mobiles dans sa planification de l'offre en soins psychiatriques dès 2018, avec un déploiement prévu sur plusieurs années.

CONSULTATION FÉDÉRALE

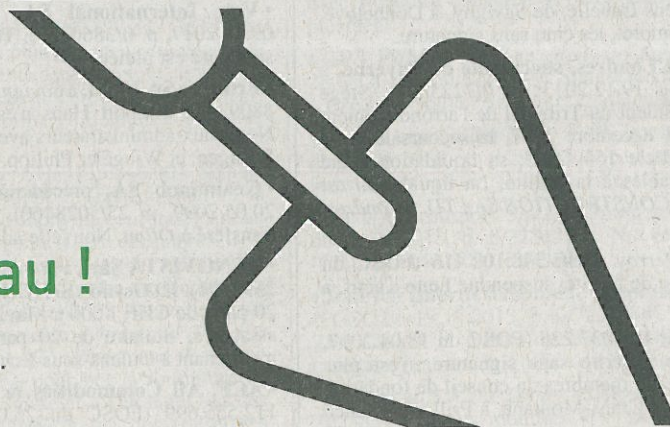
Échange de données avec Singapour et Hong Kong

Le Conseil d'État vaudois approuve les accords sur l'introduction de l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers avec Singapour et Hong Kong.

PUBLICITÉ

**Sollicitez
nos maçons
ils ont le niveau !**

Nos membres forment des apprentis.



Consultez la liste de nos professionnels sur www.fveconstruction.ch

entrepreneurs!
fédération vaudoise